





Le 11 décembre 2018

Chers parents,

Nous approchons des fêtes de fin d'année et du congé bien mérité ! Je vous souhaite de beaux moments de famille et d'amitié ... Prenez le temps de vous arrêter, de jouer avec vos enfants et de rencontrer d'autres « visages du monde » !

CALENDRIER DU 2^{ème} TRIMESTRE

Janvier	Lu 7	Reprise		
	Me 9	P5-P6 : Animations « Iles de Paix »		
	Me 30	Conseil de participation (2/3) – Le mars		3 ^{ème} aura lieu le 27
	Je 31	P2 (Aurore & Christine) : Visite médicale (date avancée).		
Février	Ve 1	P5-P6 : Visite au Musée des enfants (Ixelles)	 Saint-Joseph Malonne	
	Ve 8	P5-P6 : Bulletin		
	Di 10	MARCHE ADEPS organisée par l'Association des parents <i>Venez marcher avec nous !</i>		 POINTS VERTS
	Lu 11, Ma 12 et Je 14	Journées ADEPS ! - Lundi 11 : P5 :P6 (changement de date) - Mardi 12 : M2-M3 - Jeudi 14 : P1-P2 (changement de date)		
	Lu 18	P2 (Fabienne & Célestin) : Visite médicale		
	Ve 22	P3- P4 : Bulletin		
Mars	Lu 4 au Ve 8	CONGE du Carnaval		
	Lu 11 au Ve 15	P3-P4 en classes de dépaysement		
	Lu 11	M2-3 (Anouck) : Visite médicale		
	Ma 12	M2-3 (Isab) : Visite médicale	 Saint-Joseph Malonne	
	Sa 16	SOUPER DE L'ASSOCIATION DES PARENTS		
	Me 27	Conseil de participation (3/3)		
Avril	Ve 5	Fin du 2^{ème} trimestre		

ATELIERS EXTRASCOLAIRES

INFO 1

Les ateliers du vendredi 21 décembre sont supprimés suite à la demande d'un des partenaires.

INFO 2

TRADANIM, en charge des ateliers d'anglais, peine à nous proposer un second animateur.

Nous recherchons une personne anglophone ou d'un excellent niveau d'anglais, disponible les vendredis de 15h00 à 16h00. Il va de soi que la personne engagée recevra la formation pédagogique Tradanim comme tous nos animateurs.

Si vous vous reconnaissez dans cette description ou que vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, n'hésitez pas à nous contacter au [081 20 19 20](tel:081201920) ou par mail à info@tradanim.be !



Des journées pédagogiques, ça sert à quoi ?

Le **Conseil de participation** a souhaité que nous communiquions quelques informations au sujet de ces journées.



1. **Le cadre légal** : 3 journées de formation obligatoire pour tous et par année scolaire.
2. **L'actualité** : Notre école fait partie du premier tiers s'inscrivant dans les mesures du Pacte d'excellence. Durant ces 3 journées, nous préparons et rédigeons les axes d'amélioration et de renforcement qui sont apparus au travers des enquêtes réalisées en juin 2018.
 - a. des constats ont été tirés de l'enquête,
 - b. des objectifs d'amélioration et de renforcement en découlent,
 - c. un contrat basé sur ces objectifs sera signé avec le Ministère et les conseillers pédagogiques du réseau de l'enseignement catholique.
3. **Calendrier** : 3 journées ont déjà eu lieu durant le 1^{er} trimestre. A titre exceptionnel et parce que nous faisons partie des écoles du « premier tiers » (voir ci-dessus), le Ministère nous a octroyé une 4^{ème} journée de formation qui sera très utile tant le travail est important. Dès que possible, nous vous avertirons de cette 4^{ème} journée.

CHANGEMENTS D'HABITUDES DANS L'ECOLE

Tout le monde est concerné : professeurs, élèves et parents



1^{er} changement

Nous souhaitons entretenir la solidarité naturelle entre nos grands élèves et les plus jeunes. Ainsi, nous les encourageons à ce que les aînés accompagnent les petits (M1) dans leur cour de récréation et dans leur classe. Mais il y a eu quelques débordements ces derniers temps au point de voir un grand nombre de « grands » accompagner un seul « petit » le matin au moment du passage vers la petite cour des « 3 pommes ».

Nous venons d'annoncer à tous que dorénavant, un seul « grand » pourra accompagner un plus jeune.

2^{ème} changement

Nous demandons que les élèves disposant d'une autorisation de sortie ne restent pas sur le trottoir de l'école pour attendre leurs parents :

- On attend donc l'arrivée de ses parents **DANS LA COUR**, même si on a une autorisation de sortie. On n'attend plus sur le trottoir ou dans le porche d'entrée de la salle paroissiale
- Si un grand frère ou une grande sœur vient chercher un élève, soit il reste dans la cour pour attendre les parents, soit il quitte l'école avec ses frères et sœurs **ET NE RESTE PAS SUR LE TROTTOIR DEVANT L'ECOLE** (on peut alors descendre vers l'abri de bus au pied de la rue Massart, ou se diriger vers la sortie de la rue).

En effet, nous devons régulièrement recadrer nos élèves qui invectivent les enfants à l'extérieur et inversement. Merci pour votre compréhension et votre réactivité par rapport à ces changements.

VETEMENTS OUBLIES !
Nous évacuerons les vêtements oubliés durant ce congé.
Il est temps de venir chercher le manteau perdu,
la cagoule égarée, la boîte à tartines oubliée ...

Au nom des équipes pédagogiques et éducatives, des employés et des ouvriers de l'école, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, un excellent repos et des instants « pétillants » !

B. Dubois



Si vous vous trouvez dans une (petite) file de voitures au moment de conduire votre enfant à l'école, n'attendez pas d'être face à la grille pour le laisser sortir de la voiture : profitez de votre arrêt, même à quelques mètres de l'entrée, pour qu'il puisse descendre !

Un petit geste qui facilitera la fluidité de la circulation !